

L'écho d'en face ^{n°1}

L'opposition Issoise : une autre vision

Email : blogdis@free.fr
Blog : <http://blogdis.fr>

POURQUOI L'ECHO D'EN FACE ?

Vous êtes de nombreux Issois à me l'avoir demandé afin de bénéficier d'une vision différente des affaires de la commune et d'avoir un autre écho que celui du magazine Isci&là.

Nous disposons d'une page dans ce magazine «la tribune des élus» avec un nombre limité de caractères et de mots. Nous donnons nos tribunes plus d'un mois à l'avance. Vous aurez remarqué que dans le magazine municipal la majorité actuelle se donne le temps de lire nos articles et y répond directement de façon polémique et politique.

Comme vous le savez les conseillers municipaux ne perçoivent pas d'indemnités d'élus ; j'ai donc décidé, compte tenu du peu de place qui nous est accordée dans le magazine, de financer, sur mes propres deniers, l'édition de cet écho afin de mieux vous informer.

QUI SUIS-JE ?



Thierry DARPIN, **leader de l'équipe « Demain autrement »**, 44 ans, marié, père de deux enfants, chargé d'affaires au CEA de Valduc, enfant d'Is-sur-Tille, conseiller municipal depuis 2008, directeur de campagne de Charles BARRIERE aux élections cantonales de 2011.

J'ai fait le choix de m'engager et de mener une liste de rassemblement citoyen, compétente, motivée et dynamique pour les **élections municipales de 2014**.

Notre politique sera basée sur quatre axes : la **maîtrise des finances municipales**, le **développement économique de notre commune**, l'**intégration du développement durable** dans tous nos projets, le **soutien et l'écoute de tous les concitoyens et de toutes les associations** sans sectarisme.

Je souhaite par les échos à venir vous montrer notre vision sur certains dossiers en cours ou à venir.

IL ME SOUTIENT : CHARLES BARRIERE, CONSEILLER GENERAL ET DEPUTE-SUPPLEANT

Je soutiens la candidature de Thierry DARPIN pour les élections municipales d'Is sur Tille en 2014.

Conseiller municipal, Thierry DARPIN est un homme jeune, courageux qui a animé le groupe d'opposition municipale depuis les dernières élections. Dans ce contexte, il a su faire preuve de clairvoyance.

Il a la capacité de se projeter dans l'avenir, de rendre compte, d'animer une équipe, de s'entourer de personnes aux compétences diverses et variées.

Sa vision future de notre commune est celle d'un homme profondément attaché à son territoire et à ses habitants. Il connaît et reconnaît la valeur de tous ceux, femmes et hommes, qui font notre cité dans les domaines économique, social, culturel et sportif.

Il sait que dans un contexte économique très dégradé, la priorité doit être donnée au développement de l'économie locale sous toutes ses formes : artisanale, commerciale, industrielle et agricole.

Rien n'étant jamais acquis, ce soutien doit être total afin de conserver et accroître l'attractivité de notre commune.

Il ne sera pas l'homme d'un clan mais plutôt le rassembleur de toutes les énergies.

Pour toutes ces raisons, je soutiens à la fois la vision de Thierry DARPIN, son projet pour Is sur Tille mais également son ambition partagée pour notre territoire.

Il sera un Maire proche de tous et à l'écoute de tous.

Charles BARRIERE
Conseiller général
Député-suppléant

PROJET CONTRE-PROJET

Lors de ses vœux 2013, le maire nous a rappelé sa volonté de faire un **terrain de tennis couvert** en face du quillier, dans la plaine de jeux en zone inondable, un projet de l'ordre de **500 000 euros**.

Pourquoi sommes-nous contre ce projet ?

Nous n'avons aucune objection sur le fait de construire un court de tennis couvert, le club a besoin de cette réalisation afin de représenter notre ville dans l'élite départementale et régionale. Les joueurs de tennis pourront s'entraîner de manière plus confortable en hiver et par temps de pluie. Ainsi toutes les conditions seraient réunies pour faire des champions.

Nous pensons qu'un seul terrain n'est pas suffisant et que le surcoût faramineux de celui-ci est essentiellement dû à l'implantation de cette structure sur un sol instable. Nous pensons que, d'un point de vue écologique, il n'est pas bon de remblayer des zones inondables.

La couverture en toile recouvrant la structure prévue pour ce court à une espérance de vie d'environ 20 ans.

Il faut savoir qu'une réalisation similaire sur un sol stable, se situerait aux alentours de 200 000 euros, renseignements pris vers d'autres communes.

Un autre projet, une autre vision

Notre équipe propose de réaliser **deux courts de tennis** en réutilisant les bâtiments de l'ancienne usine AMI pour un **prix nettement inférieur à un seul** sur la plaine de jeux (300 000 euros). En effet, il reste sur ce site des structures permettant d'accueillir ces deux courts et un « club house ». Ce qui permettrait d'avoir un vrai pôle, unique dans le pays « Seine et Tille ». Ce serait un vrai projet de développement durable qui permettrait de réhabiliter les anciens entrepôts de stockage de l'ancienne usine AMI. Nous économiserions ainsi la réalisation d'une structure et d'une couverture, en bénéficiant d'une **construction beaucoup plus pérenne**. Celle-ci demanderait juste un rafraîchissement et un décaissement du sol afin de revenir au sol d'origine et ainsi respecter la hauteur de sept mètres minimum demandée pour organiser des compétitions officielles ¹.



Photo : Ancien bâtiment de stockage de l'usine AMI

Le fait d'acheter ce bâtiment à la Société Publique Locale du seuil de Bourgogne permettrait d'avoir une recette pour la société. Rappelons qu'elle a été obligée d'emprunter trois millions d'euros pour racheter les terrains (septembre 2012) à la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD). Elle devra poursuivre la dépollution aux hydrocarbures et financer les études de réaménagement du site qui seront certainement d'un coût très important.

Cette réalisation serait le trait d'union entre les communes d'Is/Tille et Marcilly/Tille au centre de l'éco quartier AMI, les terrains de tennis profiteraient aux deux communes. Le fait de conserver ce bâtiment serait un rappel à l'histoire, rappelant des souvenirs aux anciens salariés du fleuron local des années 60.

Quand cette surface de 2000 m² ne serait pas utilisée par le club, elle pourrait permettre, avec un chauffage d'appoint le cas échéant, d'accueillir de grandes manifestations de notre commune (Forum des associations, semaine bleue, expositions etc....) afin de pallier les déficiences de la salle des capucins dues à la mise en place de gradins rétractables, volonté de la majorité actuelle (Isci & là d'octobre 2012 et janvier 2013)

Voici ce que nous vous proposerions si nous avons la responsabilité de la municipalité. Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis quand **nous sommes en face d'enjeux financiers aussi importants !**



Thierry DARPIN

¹ Site de la Fédération Française de Tennis : http://www.comite.fft.fr/lotetgaronne/13L00470_d/data_1/pdf/qu/guidecourtscouvertspartie1.pdf

VEZ ME RENCONTRER

J'assure des permanences le premier samedi de chaque mois de 10 H à 12H ou sur rendez-vous, au premier étage du bâtiment Charbonnel. Nous pourrions échanger et mieux nous connaître.